

Constitution d'un groupe de travail sur l'accompagnement socioprofessionnel

Fréquence des réunions (proposition)

- 3 réunions physiques par an
- 3 à 4 réunions téléphoniques par an

Objectifs et missions du groupe de travail :

- Définir et suivre les orientations des actions du RC en matière d'accompagnement socioprofessionnel : enjeux de mutualisation des pratiques actuelles et de capitalisation et valorisation des innovations, objectifs stratégiques à moyen terme... (cf. projet d'orientations stratégiques du CA du 12 janvier)
- Validation de documents de capitalisation des pratiques d'accompagnement socio-prof et tout autre ressources mobilisables dans le cadre de la professionnalisation des ASP et CIP
- Examen des prospections de partenariat (institutionnel, associatif et de mécénat) dans le champ social et IAE et détermination des axes

Membres du groupe de travail : sur la base du volontariat

- ASP / CIP de Jardins de Cocagne et d'Entreprises Solidaires Cocagne
- Directeurs-trices de Jardins de Cocagne et d'Entreprises Solidaires Cocagne
- Membres du Conseil d'administration du Réseau Cocagne
 - Administratrices référentes : Sandrine Simonot et Nicole Hirsch
- Salariés du Réseau Cocagne
 - Salariée référente : Charlotte Porez